



CENTRE
INTERNATIONAL
POUR LA
PRÉVENTION
DE LA CRIMINALITÉ

INTERNATIONAL
CENTRE
FOR THE
PREVENTION
OF CRIME

CENTRO
INTERNACIONAL
PARA LA
PREVENCIÓN
DE LA CRIMINALIDAD

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour distribution immédiate

Rapport « Prévention de la criminalité associée aux drogues »

Montréal, juillet 2015 – Le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) a publié son rapport intitulé : « Prévention de la criminalité associée aux drogues ».

De tout temps l'être humain a eu recours aux psychotropes, légaux et illégaux. Or, cette consommation peut avoir une influence sur la criminalité, que l'influence de la substance provoque des comportements violents ou agressifs, ou que la nécessité de consommer se traduise par des infractions économiques afin de pouvoir soutenir une dépendance. Les jeunes sont particulièrement à risque de consommer et de commettre ces infractions.

Ce rapport s'intéresse donc à la criminalité commise sous l'influence de la drogue ou pour acquérir de la drogue par les jeunes, et plus précisément à la manière dont différentes sociétés se sont ingénérées à prévenir cette criminalité. L'étude se centre sur la comparaison de sept stratégies nationales en matière de drogue et met en exergue leurs similitudes ainsi que leurs différences dans la manière de prévenir la criminalité liée aux drogues.

Au sujet du CIPC

Le CIPC est le plus important organisme de prévention de la criminalité au niveau international. Fondé en 1994, le CIPC a pour mission de promouvoir l'adoption de normes internationales axées sur la prévention de la criminalité et la justice pénale dans le but de renforcer la sécurité quotidienne et d'améliorer la qualité de vie pour tous. Le CIPC travaille avec les États membres, les organisations internationales et régionales et les autorités à tous les échelons gouvernementaux, et il entretient une présence active dans les Amériques, en Europe, en Afrique et en Océanie. Le CIPC met à la disposition des intervenants un vaste panel de connaissances – techniques et conceptuelles – sur le thème de la prévention de la criminalité, ainsi que sur les politiques, pratiques et outils connexes visant à réduire les facteurs de risque associés à la criminalité, à la violence et à l'insécurité.

Pour d'autres renseignements, veuillez contacter :

Anamaría Cardona
Responsable des Communications
CIPC – <http://www.cipc-icpc.org>
Téléphone : 514 288 6731 x 226
Courriel : ACardona@cipc-icpc.org

www.cipc-icpc.org

465, rue Saint-Jean, bureau 803
Montréal (Québec), H2Y 2R6, Canada

Tel: +1.514.288.6731
cipc@cipc-icpc.org